



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHÉSION SOCIALE
ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

Digne-les-Bains, le 21 août 2020

La directrice départementale de la cohésion
sociale et de la protection des populations

à

Madame la Présidente du Centre Nautique d'
Esparron de Verdon
Le Port
04800 Esparron de Verdon

Madame la Présidente,

Le 20 août 2020, Madame Agnès CHABOT conseillère d'animation sportive, à la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations a procédé à la visite de la base nautique d'Esparron de Verdon en présence de Monsieur Adrien CHANOSKI, chef de base.

Cette visite a permis de constater la bonne mise en œuvre de la réglementation sportive en vigueur.

Les mesures mises en place concernant la COVID sont présentes et dénotent un sérieux constaté pendant l'ensemble de la visite.

Je vous invite à nous communiquer le plan de sécurité en cours de réalisation avec les services de secours dès qu'il sera finalisé.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Directrice départementale
et par délégation,
Le Directeur adjoint
Pascal NAPREY

PJ : modèle de fiche de signalement d'accident grave

Copie à M. le Maire d'Esparron de Verdon

Direction départementale de la cohésion sociale
et de la protection des populations
Centre administratif Romieu
Rue pasteur - BP 9028
04990 DIGNE-LES-BAINS

Affaire suivie par : service réglementation sportive
Tél : 04.92.30.37.66
Mel : annie.jaubert@alpes-de-haute-provence.gouv.fr